

DIU d'Acupuncture obstétricale

Tags : santé – thérapeutique complémentaire

L'acupuncture a été inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2010. Depuis, sa pratique et son enseignement font l'objet de recommandations de bonne pratique et d'usage de l'acupuncture.

Le Code de la Santé publique, en son art. R. 4127-318, modifié par Décret du 17 juillet 2012, a étendu le champ de compétence des sages-femmes à la pratique des actes d'acupuncture, sous réserve que la sage-femme possède un diplôme d'acupuncture délivré par une université de médecine.

Le diplôme d'Acupuncture obstétricale (correspondant à une 2^{ème} année de formation) est accessible aux étudiants ayant validé le DIU d'Initiation à l'acupuncture médicale (équivalent à une 1^{ère} année de formation). Il est reconnu comme « qualifiant » par le Conseil de l'Ordre des Sages-femmes, autorisant ainsi la pratique clinique de l'acupuncture.

Ce programme d'Acupuncture obstétricale correspond au programme de la 1^{ère} année de la Capacité d'acupuncture médicale ; c'est pourquoi l'enseignement de cette 1^{ère} année est commun aux deux diplômes.

Ce DIU est en partenariat avec les universités de Lille, Nantes, Rouen, Nîmes-Montpellier et Strasbourg. Les programmes et volumes horaires sont vérifiés et validés par le Conseil national de coordination des diplômes d'acupuncture, dirigé par le Pr. Prat, MCU-PH coordonnant les diplômes d'acupuncture à l'université de Nîmes-Montpellier.

Objectifs

Les objectifs pédagogiques de ce diplôme sont la compréhension et l'acquisition d'un savoir théorique et pratique permettant, au cours du suivi obstétrical, l'établissement d'un diagnostic à partir de l'examen clinique, d'une prescription de points d'acupuncture, ainsi que la maîtrise du traitement par l'acupuncture.

Compétences visées

- . Établissement d'un diagnostic à partir de l'examen clinique,
- . Prescription de points d'acupuncture,
- . Maîtrise du traitement par l'acupuncture avec ses indications et ses contre-indications.

Principaux débouchés

Cette formation ne propose pas de débouchés professionnels directs, mais permet d'obtenir une qualification en acupuncture obstétricale.

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de travailler dans des cabinets de ville en tant que libéraux ou dans les maternités des cliniques ou hôpitaux qui ont une activité en acupuncture.

Organisation de la formation

Durée

Début des cours : Septembre

Fin des cours : Juin

Volume horaire d'enseignement global : 150 heures

- . Enseignement théorique : 120 heures
- . Enseignement pratique : 30 heures (stage de 8 demi-journées, sous forme de TP obligatoires)
- . stage obligatoire : 5 demi-journées d'observation ou de pratique clinique (stage obligatoire en France, soit dans les cabinets d'acupuncture, soit à l'APHP ou autres structures hospitalières)
- . Mémoire : de fin d'étude.

Dates des cours

6 séminaires de septembre à mars :

Examen de rattrapage DIU Acupuncture obstétricale : Samedi 7 septembre 2024

- 21 et 22 Septembre 2024
- 11, 12 et 13 octobre 2024
- 16 et 17 novembre 2024
- 10, 11 et 12 janvier 2025
- 7, 8 et 9 février 2025
- 15 et 16 mars 2025
- Stage : 26, 27, 28 et 29 avril 2025

Organisation

Enseignement réparti dans l'année, sur le site de l'Université Sorbonne Paris Nord, Campus de Bobigny (possibilité d'un enseignement en distanciel en cas de crise sanitaire).

Stage

Le stagiaire a la possibilité de réaliser des stages pratiques au cabinet du praticien ou en structures hospitalières.

Mémoire

Mémoire de fin d'étude validé par l'équipe enseignante à la date limite de décembre, après validation de l'écrit. Pas de soutenance orale.

Contrôle des connaissances

- . La présence aux enseignements est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen écrit
- . Examen écrit en juin, avec possibilité de rattrapage en septembre
- . Le stage pratique et le mémoire doivent être validés

Pour valider le DIU d'Acupuncture obstétricale, les stagiaires doivent obtenir une note \geq à 10/20 à l'écrit.

Validation

Diplôme Inter-Universitaire d'Acupuncture obstétricale.

Candidature 2024/2025

- . Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> entre le 1e mai et le 15 septembre 2024

- . Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
- . Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale
- . A joindre en complément :
 - si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne dans une université : déposez le certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un diplôme national ou à un diplôme d'État (hors DU-DIU)
- . Validez vos informations. **Attention : seul les dossiers complets seront étudiés.**
- . Après acceptation de votre candidature par le comité scientifique du DIU, un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (**attention : la candidature et l'inscription sont 2 étapes différentes**)
- . Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Programme

- **Module 1 : Théories et règles diagnostiques en MTC – Règles générales et description des systèmes de la physiopathologie et leur sémiologie – Règles théoriques et pratiques de la thérapie acupuncturale**
- **Module 2 : Physiologie de la grossesse en MTC**
- **Module 3 : Pathologies de la grossesse**
- **Module 4 : Pathologies de l'accouchement et de la délivrance**
- **Module 5 : Pathologies du post-partum et gynécologie médicale**

Sont incluses 30 heures d'enseignement dirigé sous forme de cas cliniques et d'exercices pratiques de pose d'aiguilles d'acupuncture.

Responsables de l'enseignement :

Dr Tristan CUNYOT – Médecin généraliste acupuncteur - Responsable formation - Université Sorbonne Paris Nord

Dr Tâm NHAN - Médecin généraliste acupuncteur – Co-responsable formation - Université Sorbonne Paris Nord

Membres du comité pédagogique :

Dr Tristan CUNYOT – Médecin généraliste acupuncteur - Responsable formation - USPN

Dr Tâm NHAN - Médecin généraliste acupuncteur – Co-responsable formation - USPN

Équipe pédagogique :

Dr Tristan CUNIOT – Médecin généraliste acupuncteur - Responsable formation – USPN

Dr Tâm NHAN - Médecin généraliste acupuncteur – Co-responsable formation - USPN

Mme Anaïs GOGA - Sage-femme hospitalière

Dr Henri FENOGLIO - Médecin libéral

Mme Annabelle PELLETIER LAMBERT - Sage-femme libérale

Mme Julie COHEN - Sage-femme libérale

Mme Fanchon PARISOT - Sage-femme libérale

M. Pierre LAPORTE - Sage-femme libérale

Mme PICQUENARD-DUAN - Sage-femme libérale

Dr Matthieu NOEL - Médecin libéral

Dr Tuan TRAN-ANH - Médecin libérale

(l'équipe pédagogique est susceptible d'évoluer en cours d'année).

Conditions d'admission

- . en formation continue : sages-femmes diplômées d'état ou en année de mémoire (dernière année de formation), médecins et chirurgiens gynécologues obstétriciens
- . en formation initiale : internes de toutes spécialités médicales OU chirurgicales de pratique clinique, en fin d'année de médecine (thèse devant être soutenue avant la fin du DIU), étudiants sages-femmes en dernière année de cursus

Ce DIU est accessible :

- . Soit directement après validation du DIU Initiation à l'acupuncture
- . Soit par validation d'un examen probatoire
- . Soit aux étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de DIU d'Acupuncture obstétricale dans une autre universitaire partenaire

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par le comité pédagogique du DIU.

Coûts de la formation 2024/2025 (frais de formation + droits d'usager)

1. Frais de formation en fonction de votre statut :

Statut	Tarif préférentiel
Si vous êtes inscrit en formation initiale pour l'année en cours, avec le statut étudiant (certificat de scolarité ou attestation équivalente à joindre au dossier)	540 €
Si vous êtes diplômé depuis moins de 2 ans dans le cadre de votre formation initiale (diplômes délivrés au titre de l'année universitaire 2022-23 ou 2023-24) (copie du diplôme ou attestation de réussite à joindre au dossier)	540 €

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif formation continue
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel hospitalier, salarié dans une entreprise... en reprise d'études	1 800 €
Si vous êtes diplômé de la formation initiale depuis 2 ans et plus	1 800 €

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

2. Droits d'usagers : **243 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

📍 | www.univ-spn.fr

📍 | Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

CONTACTS ET ACCES

UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine
74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex
Bât. de l'illustration, mezzanine – Bureau M. 110

Gestionnaire de formation :

Saliha KEDJAM - Tél : 01 48 38 76 01 - Mail : sec3-sante@univ-paris13.fr

Horaires d'ouverture :

. du lundi au vendredi : 10h - 12h30 / 14h – 18h